



COMMISSION REGIONALE FAFA – ANS (en visio conférence)

Réunion du 25 Janvier 2021.

PROCES-VERBAL n°2

Nombre de membres : 13

- En exercice : 13

- Présents : 11

- Excusés : 2

Date de convocation : 13.01.2021

Etaient présents : Mr ROUTIER Marc, Mr LAUGEROTTE Raymond, Mr VOISIN Bertrand, Mr ROUELLE Maurice, Mr CHAPILLON Jean Claude, Mr MORICEAU Pierre, Mr BAILLARD Patrick, Mr FERET Romain, Mr BERLY Jean Michel, Mr DUBOURG Vincent

Etaient excusés : Mr GOURDEL Sébastien, Mme GARCIA Ludivine

Assiste : ROUSSEL Manon service administratif de LISIEUX secrétaire du FA.F. A de la LFN.

La séance est ouverte par Marc ROUTIER, président de la commission. Il souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres présents et remercie chaleureusement les membres sortants qui ont œuvré pendant des années, dans cette commission, au service de nos clubs (Sauveur CUCURULO – André LOUP – Jean-Pierre LOUISE – Jean LIBERGE – Roger PIQUET)

Pierre MORICEAU est nommé secrétaire de la Commission FAFA – ANS pour la nouvelle mandature La mission de la commission pour cette nouvelle mandature sera de traiter les dossiers ANS en plus des dossiers FAFA.

1- Rappel du dispositif d'attribution des aides pour 2020 – 2021.

Des courriers seront envoyés aux collectivités locales pour les dossiers transmis à la Commission Fédérale après avis Favorable de la commission Régionale.

Concernant les dossiers ayant un avis Favorable de la commission Fédérale, des courriers seront envoyés, par la Commission Régionale, aux collectivités locales, avec copie aux clubs et aux districts.

Il est confirmé par la FFF que lorsque qu'une aide de 10% (aide supplémentaire si l'installation se trouve en ZRR où QPV) est possible, le plan de financement doit contenir ce montant de 10%

Une procédure détaillée de réalisation des dossiers « FAFA Emploi » a été diffusée aux districts. Celle-ci sera testée par les districts afin d'être, à terme, diffusable aux clubs.

Un point est fait concernant les dossiers accordés et dont les dates de travaux arrivent à expiration avant le 01/04/2021. Il est rappelé que le délai entre l'accord de subvention et la validation des travaux est de 24 mois maximum. Sur ces dossiers, la LFN adressa un mail à la collectivité et au club pour rappeler la date butoir. Les représentants F.A.F.A. du district seront en copie de ce mail. (Président district, président commission, interlocuteur)



Il est conseillé d'accompagner les clubs qui souhaitent faire une demande de subvention. Pour ce faire, il est possible de d'organiser un déplacement dans les clubs pour les aider dans la mise en place du dossier de demande.

Une demande est faite à la commission Fédérale de bien transmettre aux districts copie des courriers de notification d'attribution de subventions.

Une nouvelle convention de mise à disposition est fournie aux districts. Il est précisé dans cette convention, qu'en raison de l'aide financière de la part de la FFF concernant la réalisation des terrains, la collectivité devra, selon les termes de la convention, mettre ses installations à disposition de la Ligue ou du District concerné, pour des actions techniques par exemple.

Un important projet de mise en place de terrain FOOT 5 est à l'étude sur le territoire normand. Une aide FAFA de 30 000€ est actuellement possible pour ces terrains FOOT 5. Une vidéo de présentation a été fournie aux membres de la commissions FAFA. Plus de précisions seront données lors de la prochaine réunion FAFA concernant le lancement de ce projet.

2- Analyse des nouvelles demandes :

Les dossiers sont analysés.

Au vu des faibles montants attribués, aucune décision n'est prise concernant les dossiers validés.

Un courrier explicatif sera envoyé aux clubs ayant fait une demande d'aide.

3- Prochaines réunions :

La prochaine réunion est fixée au lundi 29 Mars à 18h30.

Pour les dossiers FAFA Equipement et Transport contacter : Manon ROUSSEL : mrousseau@normandie.fff.fr

Pour les dossiers FAFA Emploi contacter : Ludivine GARCIA : lgarcia@normandie.fff.fr

Pour les dossiers FAFA Formation contacter : Céline DELBOULLE : cdeboulle@normandie.fff.fr

Le président de la Commission F.A.F.A.
Mr ROUTIER Marc



Secrétaire de séance.
Mr MORICEAU Pierre.

